PROCÈS-VERBAL
des DÉLIBÉRATIONS
du COMITÉ SYNDICAL
en date du 11 FÉVRIER 2020

SEBVF

RÉUNION du COMITÉ

en date du Mardi 11 Février 2020

N/Réf. : COM/701/2020/FP/NP
V/Réf. :
Objet :

Faulquemont, **le** 04.02.2020

ORDRE du JOUR

I – ADMINISTRATION GENERALE

POINT N° 1.1 – Représentativité de la Communauté de Communes du District Urbain de Faulquemont et de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie – Installation des Délégués

II – RESSOURCES HUMAINES

POINT N° 2.1 – Mise à jour du tableau des effectifs au 01.01.2020

III – FINANCES

POINT N° 3.1 – Subvention 2020 à ASPECT

POINT N° 3.2 – Propositions Budget Primitif 2020

POINT N° 3.3 – Admissions en non-valeur

IV – POINTS ADOPTES par le BUREAU du 03.02.2020

V – DIVERS

Direction et Services Administratifs
13, rue du Moulin - 57380 FAULQUEMONT - Tél : 03 87 29 30 31 - Fax : 03 87 29 36 30
Site Internet : www.sebvf.com - Courriel : contact@sebvf.com

PROCÈS-VERBAL RÉUNION du COMITÉ
en date du Mardi 11 Février 2020
qui s'est déroulée à CREHANGE
Salle CREANTO

N/Réf. : COM./1239/2020 NP

Convocation du : 20.01.2020
Membres en exercice : 208
Membres présents : 113
Procurations : 18

Président : Monsieur Pierre BLANCHARD

Etaient présents :

Mesdames Evelyne GEORGES-SALZA, Graziella FROHWERK, Martine KIRCHNER, Christelle PILLEUX, Elisabeth CHABEAUX, Francine FRANCOIS, Eliane LECLERE, Danièle STAUB, Edith PINTARIC, Valérie FAVELIN, Astrid LOSSON-GROMANGIN, Sylvie WEISBECKER, Rachel BOULANGE, Myriam RESLINGER, Marie-Claire HORY,

Messieurs Jean-Marc FULLER, Bernard DOYEN, Frédéric SIMONET, Armand ARNOULD, Jean-Marie BOY LOUSTAU, Thierry LLORET, Jacques VAILLANT, Georges STEINMETZ, Fabrice FLAMENT, Emile DUCAMIN, Alain VIEL, Pascal BETTINGER, Gilbert FOULIGNY, Rémy THIS, Richard GAMBALONGA, Pascal NOEL, Michel LEGENDRE, Guillaume BERNEZ, Jean-Marie GORI, Patrick GRELOT, Etienne LOGNON, Denis SCHLOUPT, Christian MEYER, Etienne HOFFERT, Jonathan LEIDNER, Alain MULLER, Francis MARTINEZ, Jean-Daniel ZIMMERMANN, Pascal PAPINUTTI, Bruno BIANCHIN, Marcel MILAZZO, Alain KOPPERS, Victor MICHEL, Roger PIZZOL, Jean-Gabriel SERETTI, Félix PEZZA, Philippe WILDENHAIN, Laurent PAYOT, Samuel JEANRONT, Jonathan FIEVET, Luc BALLASSE, Marc HOUILLON, Alain GERARDIN, Bernard MOLTER, Sylvain KLEIN, Jean-Luc KREIS, Rémy MULLER, Hervé LEROY, Nicolas RUEFF, Gilles ETIENNE, Denis LALLEMENT, Gilbert BACH, Patrick GRIVEL, René KAPFER, Michel HENRY, François PIQUARD, Gérard SIDOU, Grégory ASSELBORN, Bernard JULLIER, Sébastien RICHARD, Daniel HAHN, Rémi POINSIGNON, Michel DOSDA, Thomas FAVIER, Jean-Marie LOUYOT, Maurice JACQUEMIN, Robert JACQUEMIN, Daniel HINSCHBERGER, Jean-Claude MULLER, Nicolas HINZ, Jean-Marie LEROY, Jean-Nicolas WEHRUNG, Jean-Yves COLIN, Gérald LHENRY, Christian HAUSER, Raphaël GARCIA-CANO, Didier MICHEL, Laurent GELIS, Maurice FERRY, Jean-Yves OUDIN, Alain PIERRARD, Guy GIRARD, Gérard DUMET, Norbert LEQUY, Alain KUGLER, René FORET, Jean MORYS, Didier GRIMMER, Pierre THILL, Christian LOTH, Rémy RESLINGER, Sébastien ROSSI, François PERES DOS REIS, Cyril CHERY, Gilbert THONNON, Patrice THIEBAUD, Jean-Nicolas LIEB.

Ont donné procuration :

Monsieur Angel MIDENET	à	Madame Danièle STAUB
Madame Julie DIDIER	à	Monsieur Georges STEINMETZ
Monsieur Jérémy PENNERAD	à	Monsieur Fabrice FLAMENT
Monsieur Mathieu GOGUEY	à	Monsieur Pascal NOEL
Monsieur Luc GIAMBERINI	à	Monsieur Jean-Marie GORI
Monsieur Jean-Paul LARISCH	à	Monsieur Guillaume BERNEZ
Monsieur François LAVERGNE	à	Monsieur Alain MULLER
Monsieur Jérôme HOLZ	à	Monsieur Bruno BIANCHIN
Monsieur Alexandre SAMSON	à	Madame Marie-Claire HORY
Monsieur Simon LORIN	à	Monsieur Gilbert BACH
Madame Bernadette LAURENT	à	Monsieur Bernard JULLIER
Monsieur Clément LEBLEU	à	Monsieur Pierre BLANCHARD
Monsieur Daniel BECKER	à	Monsieur Sébastien RICHARD
Monsieur Eugène THIELEN	à	Madame Astrid LOSSON-GROMANGIN
Madame Dominique DODERMANN-PADOIN	à	Monsieur Daniel HAHN
Monsieur Bertrand KARMANN	à	Monsieur Didier MICHEL
Madame Anne-Marie HARTARD	à	Monsieur Rémy RESLINGER
Monsieur Xavier DUBOIS	à	Monsieur Cyril CHERY

Excusés :

Mesdames Nicole KAHL, Patricia CANTERI, Marie-Laëtitia CAULIER, Valérie VILBOIS, Isabelle BUGOT, Marie-Ange HEROLD, Marie-Laure POINSIGNON, Roseline CHANCEREL,

Messieurs Jean-Christophe LABBE, Raphaël KRIEGER, Lionel SEYER, Philippe GAZIN, Xavier LOUYOT, François ZUSATZ, Sébastien NOTAT, Stéphane BECKER, Georges KIRCHNER, Egidio GABRIELE, Jean-Marc CHAMPREUX, Rémy FRANCK, Fernand KONIG, Jérôme ALBERT, Romain GANDAR, Pascal NURENBERG, Pascal FONTAINE, Etienne LAURENT, Anthony FLEURENCE, Patrick JOUAN, Raphaël DUPONT, Xavier WALTER.

Etaient également présents :

Madame le Receveur Syndical,
Monsieur Hervé SIAT, Directeur Général des Services
Madame Francine PICH, Adjointe au Directeur
Monsieur Stéphane ROEMER, Ingénieur

Direction et Services Administratifs
13, rue du Moulin - 57380 FAULQUEMONT - Tél : 03 87 29 30 31 - Fax : 03 87 29 36 30
Site Internet : www.sebvf.com - Courriel : contact@sebvf.com

I – ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Rapporteur : Monsieur Pierre BLANCHARD, Président du SEBVF

POINT N° 1.1 – Représentativité de la Communauté de Communes du District Urbain de Faulquemont et de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie – Installation des Délégués

Monsieur le Préfet de la Moselle par Arrêté Préfectoral en date du 23 janvier 2020, qui annule et remplace l'arrêté du 19 décembre 2019, a défini la nouvelle composition du Syndicat Mixte des Eaux de Basse-Vigneulles et Faulquemont.

Cette décision est consécutive à la prise de compétence « eau » par la Communauté de Communes du District Urbain de Faulquemont et la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, à compter du 1er janvier 2020.

La Communauté de Communes du District Urbain de Faulquemont et la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie ont donc procédé à la nomination des Délégués qui les représenteront dorénavant, en substitution de 36 Communes.

A – Les Délégué(e)s désigné(e)s de la Communauté de Communes du District Urbain de Faulquemont :

Par délibération du 18.12.2019, le Conseil Communautaire a désigné les Délégué(e)s suivants :

Secteur BASSE-VIGNEULLES	Délégué(e)s titulaires
ADELANGE (2)	Raphaël KRIEGER
	Jean-Marc FULLER
ARRIANCE (2)	Armand ARNOULD
	Thomas MARTINEZ
BAMBIDERSTROFF (4)	Georges STEINMETZ
	Julie DIDIER
	Fabrice FLAMENT
	Jérémy PENNERAD
CREHANGE (10)	François LAVERGNE
	Etienne HOFFERT
	Philippe SCHMITT
	Jonathan LEIDNER
	Alain MULLER
	Graziella FROHWERK
	Martine KIRCHNER
	Francis MARTINEZ
	Stéphane BECKER
	Georges KIRCHNER

Secteur BASSE-VIGNEULLES	Délégué(e)s titulaires
ELVANGE (2)	Jean-Daniel ZIMMERMANN
	Pascal PAPINUTTI
FAULQUEMONT (12)	Bruno BIANCHIN
	Pierre BLANCHARD
	Jérôme HOLZ
	Marcel MILAZZO
	Alain KOPPERS
	Victor MICHEL
	Roger PIZZOL
	Jean-Gabriel SERETTI
	Eliane LECLERE
	Geneviève TERRANA
	Isabelle BUGOT
	Félix PEZZA
FLETRANGE (2)	Franck WAWRZYNIAK
	Philippe WILDENHAIN
FOULIGNY (2)	Laurent PAYOT
	Samuel JEANRONT
GUINGLANGE (2)	Jérôme ALBERT
	Jonathan FIEVET
HALLERING (2)	Luc BALLASSE
	Pascal WEILAND
HEMILLY (2)	Rémy MULLER
	Jean-Luc KREIS
HERNY (2)	Michel HOMBOURGER
	Alexandre SAMSON
MAINVILLERS (2)	Rémi POINSIGNON
	Michel DOSDA
MANY (2)	Daniel HINSCHBERGER
	Eric SCHUSTER
MARANGE-ZONDRANGE (2)	Jean-Claude MULLER
	Nicolas HINZ
THICOURT (2)	**Myriam RESLINGER**
	Alain KUGLER
THONVILLE (2)	René FORET
	Jean-Philippe HUSSON
TRITTELING-REDLACH (2)	Jean MORYS
	Didier GRIMMER
HAUTE-VIGNEULLES (2)	Danièle STAUB
	Sylvain KLEIN

Secteur LONGEVILLE-Lès-ST-AVOLD	Délégué(e)s titulaires
LONGEVILLE-Lès-ST-AVOLD (8)	Clément LEBLEU
	Daniel BECKER
	Etienne LAURENT
	Sébastien RICHARD
	Daniel HAHN
	Eugène THIELEN
	Dominique DODERMANN-PADOIN
	Astrid LOSSON-GROMANGIN
ZIMMING (2)	Marc MULLER
	Xavier WALTER
Secteur GUESSLING-HEMERING	**Délégué(e)s titulaires**
PONTPIERRE (2)	Christian HAUSER
	Raphaël GARCIA-CANO
VAHL-Lès-FAULQUEMONT (2)	Pierre THILL
	Christian LOTH
Secteur LESSE-CHENOIS	**Délégué(e)s titulaires**
ADAINCOURT (2)	Jean-Christophe LABBE
	Philippe NICOLAS
ARRAINCOURT (2)	Evelyne GEORGES-SALZA
	Frédéric SIMONET
HAN-sur-NIED (2)	Marc HOUILLON
	Alain GERARDIN
HOLACOURT (2)	Hervé LEROY
	Romain GANDAR
VATIMONT (2)	Marie-Claire HORY
	Roseline CHANCEREL
VITTONCOURT (2)	Paul LANG
	Jean-Charles TRIBOUT
VOIMHAUT (2)	Gilbert THONNON
	Philippe MANTZER

B – <u>Les Délégué(e)s désigné(e)s de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie</u> :

Par délibération du 26.11.2019 et du 15.01.2020, le Conseil Communautaire a désigné les Délégué(e)s suivants :

Communes	Délégués titulaires	Suppléants
BOUSTROFF (2)	Rémy THIS	/
	Richard GAMBALONGA	
BRULANGE (2)	Mathieu GOGUEY	/
	Pascal NOEL	
HARPRICH (2)	Bernard MOLTER	/
	Christian NIEDZELSKI	
VILLER (2)	Sébastien ROSSI	/
	Jean-Paul VEBER	
GUESSLING-HEMERING (2)	Rémy FRANCK	*Jérémy LORANG*
	Fernand KONIG	
LELLING (2)	Octave MATZ	*Michel HENRY*
	René KAPFER	

<u>DISCUSSION</u> :

Le Président précise aux Délégué(e)s que seuls trois EPCI à Fiscalité Propre sur les sept du Syndicat demeurent représentés par leurs Communes, et cela jusqu'en 2026.

<u>DÉCISION</u> :

Ces nouveaux Délégués sont installés officiellement dans leurs fonctions.

II – <u>RESSOURCES HUMAINES</u>

Rapporteur : Monsieur Pierre BLANCHARD, Président du SEBVF

<u>POINT N° 2.1</u> – Mise à jour du tableau des effectifs au 01.01.2020

Il convient de mettre à jour le tableau des effectifs au 1er janvier 2020.

NOUVEAUX GRADES	Catégorie Echelle	Postes ouverts	Postes pourvus		Dont temps non complet
			Personnel permanent Titulaire Stagiaire	Autres (dont contractuels)	
ADMINISTRATIF					
Attaché	A	1	1		
Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe	C**3**	3	3		
Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe	C**2**	3	3		
Adjoint Administratif (1)	C**1**	3	3		
S/TOTAL (1)		**10**	**10**	**0**	
TECHNIQUE					
Directeur Gal des Services Ingénieur en Chef Hors Classe	A	1	1		
Ingénieur	A	1	1		
Technicien Principal 1ère Classe	B	1	1		
Agent de Maîtrise Principal	C	6	5		
Agent de Maîtrise (1)	C	3	3		
Adjoint Technique Principal de 1ère Classe	C**3**	2	1		
Adjoint Technique Principal de 2ème Classe	C**2**	2	2		1 x 31/35e
Adjoint Technique	C**1**	8	5	1	1 x 5/35e 1 x 12/35e
S/TOTAL (2)		**24**	**19**	**1**	
DIVERS					
Apprenti CAP Constructeur en canalisation de travaux publics		1		1	
S/TOTAL (3)				**1**	
TOTAL (1 + 2 + 3)		**35**	**29**	**2**	

(1) 3 disponibilités : 1 poste d'Agent de Maîtrise (pour deux Agents en disponibilité) et 1 poste d'Adjoint Administratif

DISCUSSION :

Le Président précise que les postes non pourvus restent ouverts afin de permettre, si nécessaire, le recours à du renfort temporaire de personnel.

DÉCISION :

Sur avis favorable du Bureau Syndical du 03.02.2020, le Comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE le tableau des effectifs ci-dessus au 1er janvier 2020.

III – FINANCES

Rapporteur : Monsieur Pierre BLANCHARD, Président du SEBVF

POINT N° 3.1 – Subvention 2020 à ASPECT

Chaque année, depuis sa création, le Président de l'Association ASPECT nous fait parvenir un appel à subvention, ainsi qu'une demande d'acompte au titre des tickets restaurant pour l'année en cours, documents non réceptionnés à ce jour.

DISCUSSION : --

DÉCISION :

Sur avis favorable du Bureau Syndical en date du 03.02.2020, le Comité, après en avoir délibéré, à la majorité (1 abstention),

AUTORISE le Président à inscrire au Budget Primitif 2020 la somme suivante :

- compte 64740 Versement aux autres œuvres sociales 25 000,00 €

POINT N° 3.2 – Propositions Budget Primitif 2020

En fonction des inscriptions de travaux 2020 et des soldes des programmes, je vous propose de voter le Budget Primitif 2020 du Syndicat des Eaux.

DISCUSSION :

Le Président souligne l'importance de ce budget qui démontre la volonté du SEBVF à améliorer le rendement du réseau et de façon plus globale sa performance.

DÉCISION :

Sur avis favorable du Bureau Syndical du 03.02.2020, le Comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE le Budget Primitif 2020 du Syndicat des Eaux, comme suit :

*** Dépenses et recettes d'investissement 5 026 400,00 €**
*** Dépenses et recettes d'exploitation 7 397 800,00 €**

Soit un Budget Général de 12 424 200,00 €

Ainsi que le prévoit l'article L.212-2 du CGCT, le présent Budget Primitif sera voté par l'assemblée délibérante au titre du chapitre.

Le prix de l'eau est détaillé, en annexe, avec le Budget Primitif 2020, applicable à compter des consommations d'eau à facturer après le 1er janvier 2020.

POINT N° 3.3 – Admissions en non-valeur

Le Président informe en début de point que le nombre d'états est modifié ainsi que la somme ; le Président justifie aux membres présents le pourquoi du retrait des 2 dossiers.

Les Services de la Trésorerie ont établi 12 états d'admissions en non-valeur pour un montant de 10 767,63 €.

DISCUSSION :

Le Président rappelle son attachement au suivi de ces actes car ils permettent d'épurer les comptes et d'établir leur véracité.

DÉCISION :

Le Comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Président à mandater la somme de 10 767,63 € au compte 6541.

IV – POINTS ADOPTES par le BUREAU du 03.02.2020

Rapporteur : Monsieur Pierre BLANCHARD, Président du SEBVF

A – Contrat groupe risques prévoyance du 01.01.2021 au 31.12.2026 : ***autorisation*** de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque prévoyance que le Centre de gestion de la Moselle va engager en 2021 conformément à l'article 25 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984**,** de prendre acte que les tarifs et garanties seront soumis préalablement à la Collectivité afin de prendre décision de signer ou non la convention de participation souscrite par le Centre de Gestion de la Moselle à compter du 1er janvier 2021, d'inscrire au budget les sommes nécessaires à la mise en place de cette délibération, et de signer toutes pièces de nature administrative, technique et financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération. La valeur estimée de la participation financière est de 12 € par an et par Agent.

B – Prise en charge partielle des titres d'abonnement aux transports publics : ***autorisation*** de mettre en place la prise en charge partielle des titres d'abonnement aux transports publics pour les Agents qui en feront la demande.

C – Renouvellement de la ligne de trésorerie : ***autorisation*** de renouveler pour un an la ligne de trésorerie pour un montant de 500 000 €, de consulter des établissements bancaires ainsi que certains établissements spécialisés dans les prêts aux Collectivités et de signer le contrat ainsi que tout document afférent à ce dossier.

D – Avenant N° 1 à la convention portant mise à disposition d'un terrain à TRITTELING-REDLACH – FPS TOWERS/ATC France : ***autorisation*** de signer l'avenant N° 1 à la convention N° 57385-01, précisant un montant HT de 4 000 €.

E – Fin des tarifs réglementés de vente d'électricité (tarif bleu) – Mise en concurrence : ***autorisation*** d'engager la procédure de consultations selon le Code de la Commande Publique (CCP) et de signer toutes les pièces afférentes.

DISCUSSION : --

DÉCISION :

Le Comité prend acte des décisions prises par le Bureau du 03.02.2020.

V – DIVERS

* Présentation des réalisations durant le mandat (2014-2019) – Bilan –

Le Président a souhaité l'établissement de ce bilan car il lui semblait important que le Comité ait conscience du chemin parcouru et des travaux engagés durant la mandature.